

Fiche technique

Renogran 55

Enduit d'égalisation machine intérieur

Description du produit Renogran 55 est un crépi d'égalisation à base de plâtre pour les zones intérieures sèches.

Composition

Liants: Plâtre, chaux blanche hydratée, liant organique
Additifs: Calcaire de chaux
Adjuvants: Agent de rétention d'eau, ralentisseur de prise, etc.

Champ d'application Idéal/ Convient pour niveler les surfaces inégales.

Les supports appropriés sont le béton, les enduits de fond/enduits lisses (plâtre ou ciment), les panneaux de plâtre, les panneaux de fibres de plâtre, les panneaux muraux de séparation, ribages, la peinture (les peintures à l'huile, les peintures à la chaux ne conviennent pas), dans les zones intérieures sèches. Pour les substrats critiques, des tests d'adhérence doivent être effectués au préalable.

Le Renogran 55 convient à l'encastrement de mailles (lors d'un changement de matériau ou sur toute la surface) sur les supports susmentionnés et, après un séchage suffisant, pour absorber les ribages, enduits projetés, spatulations sur le plâtre ainsi que sur la base de dispersion.

L'épaisseur de la couche 3 – 10 mm

Consommation Par m² environ 1.0 kg / mm l'épaisseur de la couche

Form de livraison Sac à 25 kg

Traitement

Addition d'eau par sac env. 10 litres
Temps de traitement env. 45 minutes
Ne pas travailler en dessous de +5° C

Le Renogran 55 est appliqué à la machine ou à la main sur des surfaces stables, propres et sèches. Le Renogran 55 doit être appliqué en une seule couche. Pour un nouveau revêtement de Renogran 55, il doit toujours être bien rugueux/rayé et sec. En cas d'autres revêtements minéraux tels que les enduits lisses/ les spatulations et les ribages, il faut rajouter du liant granol A par sac de 2 kg.

Une humidité trop élevée et des températures trop basses ainsi qu'un réchauffement ou une déshumidification soudains entraînent des dommages consécutifs avec le Renogran 55, tels qu'un comportement d'absorption différent, une perte de la résistance inhérente et de la force d'adhésion, etc.

Les revêtements sur les panneaux de plâtre et les panneaux de fibres de plâtre ne peuvent être appliqués que si aucune modification importante de la longueur des panneaux de plâtre ne se produit en raison de changements d'humidité ou de température et si les panneaux sont apprêtées.

Remarques

Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment.

Nos fiches signalétiques sont à lire sous www.granol.ch.

Stockage

Tenir l'emballage au sec et parfaitement fermé pour éviter les impuretés et l'absorption de l'humidité. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production.

Elimination

Eliminer conformément aux réglementations locales. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED : 10 13 14.

Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité

Danger

H318: Provoque des lésions oculaires graves, hydroxyde de calcium
No. CAS 1305-62-0,
No. EG 215-137-3

Réagit avec l'humidité très alcaline.

P260d: Ne pas respirer les poussières
P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincez doucement à l'eau pendant quelques minutes. Enlevez les lentilles de contact existantes si possible. Continuez à rincer.

P501e : Les déchets et les conteneurs doivent être éliminés de manière sûre.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee
T +41 41 926 96 96
info@granol.ch, www.granol.ch

